

Image not found or type unknown



## Formation impayée 1428 E à culture formation

Par **hikisianoa**, le **07/10/2013** à **10:45**

[fluo]bonjour[/fluo]

actuellement sans revenu pour payer une telle somme en une seule fois . Que dois - je répondre au bureau juridique qui est chargé du dossier ?